

Fonction	Positionnement dans l'organisation
CHEF DE DIVISION DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION	- Dépend hiérarchiquement au Pôle Transformation Digitale & Organisation - Lui sont directement rattachées : → Le Service Politique et Procédures de Sécurité Informatique → Le Service Contrôle et Suivi de la Sécurité des Systèmes d'Information

→ Raison d'être de la fonction

Le Chef de la Division de la Sécurité des Systèmes d'Information a pour mission de définir, de mettre en œuvre et d'améliorer la politique et les pratiques de gestion de la sécurité des systèmes d'information et du digital selon les normes, la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques.

→ Dimension de la fonction

☐ Dimension Stratégique	☐ Dimension Tactique	☒ Dimension Opérationnelle
--	---	--

→ Responsabilités et attributions

Domaine de Responsabilité	Responsabilités et attributions
ACTIVITES	- Décliner et mettre en œuvre la politique de sécurité des systèmes d'information de la CNSS en proposant au Directeur du pôle la politique, les procédures et les outils de sécurité informatique, au niveau du siège et des réseaux. - Superviser la réalisation d'une analyse complète des risques potentiels à travers un inventaire des composantes des SI (matériels, logiciels, données, utilisateurs, documentations) et des menaces accidentelles / intentionnelles ; - Assurer l'élaboration d'un plan de sécurité des systèmes d'information délimitant les domaines de sécurité à cloisonner et définir les niveaux de sécurité ; - Assurer et réaliser les études de faisabilité d'actions de sécurisation (firewall, bastions...) ; - Assurer la définition des procédures d'accès sécuritaire (droit d'accès, accréditation, authentification, sceau électronique, etc...) ; - Planifier les actions de parade à réaliser en cas d'intrusion (détection/ identification) ; - Réaliser périodiquement des tests de vulnérabilité et d'intrusion ; - Elaborer et alimenter le tableau de bord des risques informatiques ; - Sensibiliser les utilisateurs sur les enjeux de la sécurité pour la CNSS ; - Assurer une veille technologique et réglementaire ; - Assurer la réalisation des audits sécurité des systèmes d'information. - Contribuer à l'élaboration des contrats de mise en œuvre des solutions SI - Participer à la rédaction des cahiers des charges et la mise en œuvre d'un projet SI. En matière de pilotage : - Surveiller le rendement des équipes et assurer son amélioration - Constituer une force de proposition pour l'élaboration des plans d'actions du pôle - Assurer le suivi de l'activité de la division et des entités lui est rattachées - Coordonner et mettre en œuvre les projets relatifs à l'ensemble des activités avec optimisation des moyens alloués et des budgets validés - Superviser le pilotage des différentes équipes intervenant sur les projets en collaboration étroite avec les autres directions. - Superviser les planning projets, s'assurer du respect des délais et des coûts, de la livraison des projets

Définition des fonctions

Pôle Transformation Digitale & Organisation

Code : DV1_P9_DGA3

Date : 25/02/2022

	- Participer au pilotage des travaux de recette et de mise en production - Contrôler les livrables des projets
GRH	- Assurer la gestion de ses équipes au quotidien en matière de : discipline, d'assiduité, de présence, de cohérence dans l'attribution des congés, - Assurer la polyvalence et la bonne répartition des tâches - Assurer un environnement et des conditions de travail satisfaisants - Responsable de la continuité de l'activité en assurant la disponibilité des équipes - Garantir la mise à disposition des moyens de travail, - Gérer les conflits individuels entre les membres de ses équipes, - Contribuer à la professionnalisation et à l'amélioration des compétences de ses équipes, - Réaliser l'évaluation des équipes, - Assurer le transfert du savoir et des bonnes pratiques de production du service, - Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour régler les problèmes de ses équipes avant de les remonter à la hiérarchie.
BUDGET	- Définir et justifier les besoins en matière d'investissement et de fonctionnement de la division et élaborer le projet de budget à soumettre à la hiérarchie ; - Suivre les projets de la division et assurer l'efficacité de leur exécution ; - Assurer la maîtrise des coûts de structure et de fonctionnement par les différentes entités de la division.
QUALITE	- Produire les données et informations nécessaires à la mesure et la surveillance des indicateurs de l'entité - Contrôler et assurer la qualité des résultats et des produits de sa division - Assurer la performance des processus pilotés par la division - Analyser les résultats de sa division et proposer des actions d'amélioration à la direction - Mettre en œuvre toutes les actions d'amélioration décidées en concertation avec la direction - Assurer le respect et l'application des procédures et des dispositions managériales formalisées - Surveiller les insuffisances, les instances, les dysfonctionnements et les zones de faiblesse, les analyser et proposer des actions d'amélioration - Surveiller les risques définis dans le système de contrôle interne et en assurer le reporting à la hiérarchie conformément au dispositif du Risk Management et à des fréquences définies dans ce système.

→ **Critères d'évaluation**